

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 11 juillet 2025, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2012-1247 du 07 novembre 2012, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011, le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018 et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Sous réserve de la délibération de la commune de Saint Etienne du Rouvray sollicitant l'intervention de l'EPF de Normandie et s'engageant au rachat des biens dans un délai de 5 ans,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'acquérir, à la demande de la Commune de Saint-Etienne-du-Rouvray, les parcelles cadastrées section AZ n°s 195 et 346, sises rue de Paris sur la Commune de Saint-Etienne-du-Rouvray (76), d'une superficie totale de 1 102 m².

Le projet de la Collectivité à terme est la restructuration de l'ilot à dominante d'équipements publiques, en adaptant celui-ci aux besoins en termes de flux piétonniers et en y redistribuant les usages et fonctions.

La durée de portage pour cette intervention est fixée à 5 ans.

L'enveloppe d'opération est fixée à **806 000 euros HT (OPE2025084 – F – 76 – SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY « RUE DE PARIS - GARAGE AUTOMOBILE »)**.

D'accepter l'éventuelle délégation du droit de préemption urbain qui pourrait être consentie par le titulaire du droit de préemption urbain.

D'autoriser le Directeur Général à signer, avec la Commune de Saint-Etienne-du-Rouvray, une convention d'interventions.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

**Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales**

Philippe LERAÏTRE



16 JUL. 2025

Action foncière

RUE DE PARIS - GARAGE AUTOMOBILE

Métropole Rouen Normandie
Saint-Étienne-du-Rouvray

Surface : 1 102 m² environ
Emprise bâtie : 571 m² environ



Sources : BD Ortho 76 - IGN - 2025

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 12/05/2025

 Emprise concernée par l'opération

Plan annexé à la
convention signée le :

0 12,5 25 50
Mètres



Action foncière RUE DE PARIS - GARAGE AUTOMOBILE

Métropole Rouen Normandie
Saint-Étienne-du-Rouvray

Code Opération : OPE2025084
 Surface : 1 102 m² environ
 Emprise bâtie : 571 m² environ
 Section : AZ



Sources : Origine cadastre 2025 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 12/05/2025

- Emprise concernée par l'opération
- Parcelles
- Sections cadastrales
- Bâti

Plan annexé à la convention signée le :

